

# St Didier s/Beaujeu

N°27



Bulletin d'Informations  
Municipales



2016

# Sommaire

Sommaire	Page 2
Mot du Maire	Page 3 à 4
Budget communal 2016	Page 5
Travaux communaux	Page 6 à 7
Résidence Séniors	Page 8
Repas en l'honneur des bénévoles	Page 9
Fleurissement	Page 10
L'école	Page 11
Les Amis de Saint Didier	Page 12
Le Club du Muguet	Page 13
Société de Chasse	Page 14
L'Accueil de jour	Page 15
ZUMB'A LIVE	Page 16
Au fil d'Alexis	Page 17
SYBEMOL	Page 18
Infos utiles	Page 19
Les déchets	Page 20
Les informations de l'A.I.A.S.A.D.	Page 21 à 22
Habitat	Page 23 à 24
ERDF	Page 25
Objectif zéro pesticide	Page 26 à 27
Le frelon asiatique	Page 28
Informations administratives	Page 29 à 30
Permanences	Page 31
Téléphones utiles	Page 32
Etat civil 2016	Page 33
Calendrier des fêtes 2017	Page 34
Idée cuisine	Page 35
Conscrits 2016	Dernière page

# Le mot du maire

Chers Saint-Didiatonnes, chers Saint-Didiatons,

Une nouvelle année débute et c'est pour moi ainsi que pour l'ensemble de mon conseil municipal de vous souhaiter une bonne année, une excellente santé, que vos meilleurs vœux se réalisent et que la sérénité et le calme règnent enfin dans notre pays. L'année écoulée avec ces attentats cruels et horribles sera vite à oublier. Malgré une sécurité renforcée, les terroristes ont frappé notre pays cet été à Nice. Nous ne voulons plus revivre ces instants, ni cette barbarie avec la peur au ventre en se posant la question de savoir où aura lieu le prochain attentat. Soyons tous ensemble solidaires et forts mentalement.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, une nouvelle fusion intercommunale est née entre la Communauté de Communes du Haut Beaujolais et la commune de St-Georges de Reneins qui ont rejoint la Communauté de Communes Saône Beaujolais. La nouvelle Communauté de Communes compte maintenant 42 communes avec 67 délégués pour un nombre de 44 000 habitants. Ce nouveau territoire plus grand et diversifié devrait être plus fort grâce à certaines mutualisations. 2017 sera une année d'élections avec 4 scrutins : élections présidentielles les 23 avril et 7 mai et les élections législatives pour élire les députés les 11 et 18 juin. Que la démocratie soit respectée pour que la France retrouve son rang.

Ce bulletin de vœux est traditionnellement l'occasion de dresser un bilan des réalisations de l'année écoulée :

- .Rénovation de la cour de l'école maternelle. Plantation d'un arbre avec la participation des enfants de l'école pendant les ateliers périscolaires.
- . Rénovation thermique de la salle des fêtes avec remplacement du chauffage, remplacements des portes et fenêtres, isolation et réfection du plafond et éclairage et rafraichissement des peintures. Remerciements au Département du Rhône et à la Communauté de Communes Saône Beaujolais pour leurs financements.
- . Création d'auvents sur les entrées des écoles.
- . Réalisation de différents travaux de voirie pour 50 000 € financés dans le cadre de la compétence facultative de la Communauté de Communes Saône Beaujolais.
- . Fin de la numérotation des habitations et mise en place des plaques de rues et impasses.

Les projets 2017 pour lesquels le financement sera recherché :

- . Remplacement des fenêtres et pose de volets roulants aux écoles grâce aux subventions de la CCSB et éventuellement du Département.
- . Remplacement d'appareils de chauffage à l'accueil de jour

# Le mot du maire Suite

Cette année encore, l'association Les Amis de St Didier a fait un don de 2500 € pour l'achat de bacs pour le fleurissement. Nous les remercions tous. Je tiens également à féliciter le nouveau président David Dupont. N'hésitez pas à nous rejoindre dans cette association car elle fait énormément pour la commune par ses manifestations et sa générosité.

Je remercie également toutes les autres associations communales qui apportent de l'animation tout au long de l'année dans notre village. Merci pour les bénévoles et le personnel de l'accueil de jour pour leur active participation au fleurissement et aux décorations de Noël dans le bourg.

Félicitations au personnel communal ainsi qu'aux conseillers municipaux qui prennent une part active dans notre vie quotidienne.

MEILLEURS VŒUX A TOUS ET BONNE ANNÉE 2017 !

Votre Maire, Yves DEVILLAINÉ



# Le budget communal

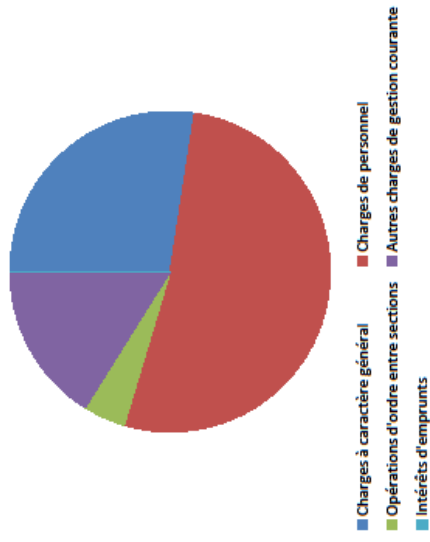
## Compte administratif Communal 2016

Cet état tient compte des écritures enregistrées ou connues au moment de l'impression du bulletin municipal

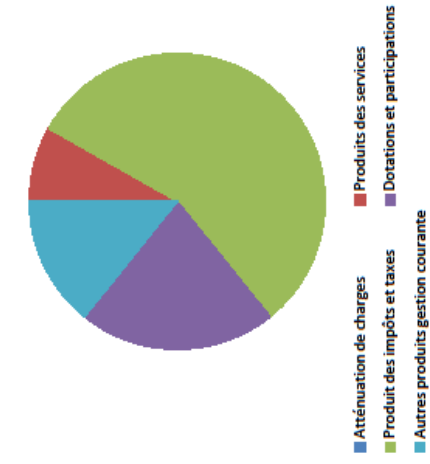
### Section de fonctionnement

<b>Dépenses</b>	<b>315 122,00 €</b>
Charges à caractère général	86 423,00 €
Charges de personnel	164 532,00 €
Opérations d'ordre entre sections	13 440,00 €
Autres charges de gestion courante	50 488,00 €
Intérêts d'emprunts	239,00 €
<b>Recettes</b>	<b>405 720,00 €</b>
Atténuation de charges	783,00 €
Produits des services	32 141,00 €
Produit des impôts et taxes	224 681,00 €
Dotations et participations	86 542,00 €
Autres produits gestion courante	57 070,00 €
Produits exceptionnels	4 503,00 €

### Dépenses

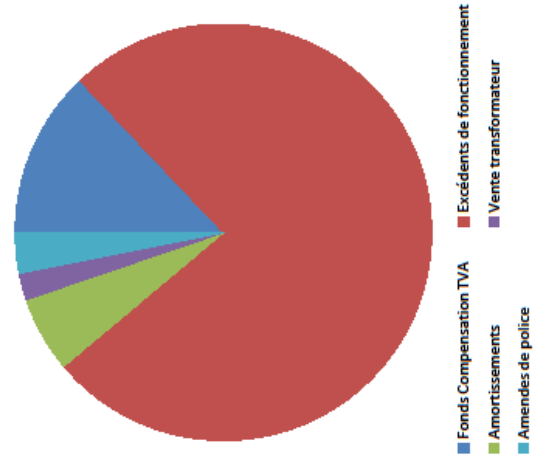
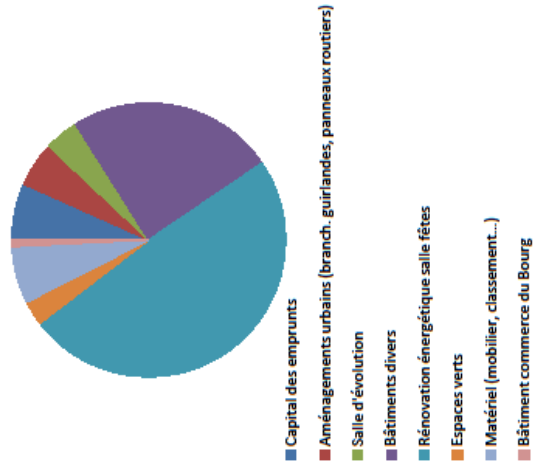


### Recettes



### Section d'investissement

<b>Dépenses</b>	<b>72 768,00 €</b>
Capital des emprunts	4 874,00 €
Aménagements urbains (branch, guirlandes, panneaux routiers)	3 850,00 €
Salle d'évolution	2 953,00 €
Bâtiments divers	17 798,00 €
Rénovation énergétique salle fêtes	35 728,00 €
Espaces verts	2 101,00 €
Matériel (mobilier, classement...)	4 890,00 €
Bâtiment commerce du Bourg	574,00 €
<b>Recettes</b>	<b>233 078,00 €</b>
Fonds Compensation TVA	21 932,00 €
Excédents de fonctionnement	128 543,00 €
Amortissements	9 940,00 €
Vente transformateur	3 500,00 €
Amendes de police	5 347,00 €
Taxes d'aménagement	2 621,00 €
Subv. Salle d'évolution	40 791,00 €
Subv. Rénovation énergétique salle fêtes	12 000,00 €
Subv. Commerce Bourg	8 404,00 €



## Isolation/Chauffage Salle des fêtes

En prévision du bilan énergétique préconisé par la CCSB, la commune de Saint Didier sur Beaujeu a engagé des travaux d'isolation et de chauffage dans la salle des fêtes.

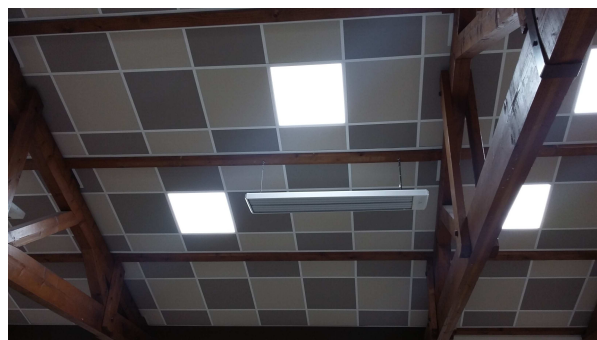
Isolation plafonds : 12 872 € HT

Menuiseries aluminium, double vitrage : 8 805 € HT

Chauffage, électricité : 8 100 € HT

Carrelage : 1390 € HT

La commune en a profité pour réaliser divers travaux de peinture, vernis, le tout effectué par Raphaël.



Le coût total des travaux s'élève à 31 000 euros HT

Deux subventions ont été obtenues:

12 000 € du département et 13 000 € de la CCSB (TEPS, rénovation énergétique)



## Petits Travaux

La porte de l'école primaire ainsi qu'une fenêtre ont été changées.



Les escaliers du café restaurant « Le Saint Didiaton » étaient abimés. Ils ont été refaits en résine (non glissants).



Toujours dans le but de faire des économies d'énergie, l'isolation des bâtiments communaux est améliorée.

Les 2 portes et 1 fenêtre du café restaurant ont été changées.



# Résidence Séniors



Vue depuis le terrain en contrebas de la résidence

Durant l'année 2016 le site de la Papeterie du Val d'Ardières a été entièrement désamianté, puis démolé.

Le permis de construire a été accordé.

Avant le début des travaux le site doit être dépollué.

Le terrassement devrait être effectué en début de cette année, puis les fondations devraient être coulées .

Les bâtiments devraient sortir de terre courant 2017.

# Repas en l'honneur des bénévoles



Cette année nous avons eu l'honneur de remettre la médaille du travail à Raphaël Chemarin pour ses 20 ans d'exercice au sein de la commune de St Didier sur Beaujeu.



Merci à toutes les personnes qui donnent de leur temps.

# Fleurissement

De nouveaux pots ont été achetés en remplacement des tonneaux qui étaient usagés.



MERCI aux habitants qui ont souhaité participer au fleurissement en acceptant d'arroser et d'entretenir une ou plusieurs jardinières.



Un Merci également à Maurice Jomain et à tous les résidents de l'accueil de jour.

Cette année est une année de rédaction du projet d'école.

Suite à l'établissement d'un état des lieux, l'équipe enseignante a choisi de mettre l'accent sur le vivre ensemble, l'éducation morale et civique : Aider chaque enfant à s'accepter soi-même et à accepter les autres dans leur différence : « Apprendre à grandir au milieu des autres »

Cette année scolaire, l'école travaille avec l'accueil de jour qui organise une journée le samedi 1er avril, à l'occasion de l'anniversaire de l'AGIVR, l'association gestionnaire, dans le cadre de l'axe retenu par l'équipe enseignante : accepter la différence - personnes porteuses de handicap et les anciens du village. (Travail avec un metteur en scène : Mme Martine Meirieu. Prise en charge par l'accueil de jour.)

**Le contenu n'est pas encore défini. Le spectacle de l'école ou présentation de l'année se fera dans le cadre de cette manifestation.**

Dans le cadre du Parcours citoyen – éco citoyen, l'équipe enseignante souhaite créer un mur du citoyen pour illustrer les différents temps forts du parcours citoyen des élèves. Il faut trouver la solution du support avec les différents partenaires (intérieur – extérieur / visibilité, ...)

Cette année scolaire, les élèves ont chanté La Marseillaise le jour de la commémoration.

La classe de CE2-CM1-CM2 participe à un padlet (mur virtuel) "Beaujeu durable" avec le collège de Beaujeu (dans le cadre des Conseil Ecole collège : CEC) autour de projets éco citoyens divers, notamment un projet sur le lombricomposteur avec utilisation du compost grâce à un financement de la CCSB. Les classes de l'école bénéficient cette année d'animations sur le papier recyclé et sur les espaces naturels sensibles.

L'équipe enseignante a aussi choisi cette année de mettre l'accent sur la promotion de la lecture, par le biais de « Les incorruptibles », grâce au financement du Sou.

L'objectif de l'association **Les Incorruptibles** est de **susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes** à travers des actions lecture autour d'une sélection de qualité.

Pour être Incorruptibles, les jeunes lecteurs, de la maternelle au lycée, s'engagent à :

- lire les ouvrages qui ont été sélectionnés
- se forger une opinion personnelle sur chacun des livres
- voter pour leur livre préféré

Chaque niveau a un assortiment de livres adapté permettant aux élèves de s'investir dans ce projet.





Notre association « les amis de St Didier » fêtera sa huitième année, avec un changement de Président depuis le 11 novembre 2016, à savoir David Dupont remplace Alain Branche qui a laissé sa place après de longues années et bons et loyaux services. Le reste du bureau est inchangé et composé comme suit :

Mr MICHEL David président adjoint  
Mme TETE Nicole, secrétaire  
Mme DUPRAZ Francette secrétaire adjointe  
Mme BERNE Marie-Claude trésorière  
Mme SIVIGNON Isabelle trésorière adjointe

Et comme toujours l'association est soutenue activement par Mr le Maire Yves DEVILLAINÉ et le conseil municipal.

Notre groupe dynamique, et plus motivé que jamais, reste fidèle à son engagement d'organiser des manifestations pour le grand plaisir de chacun ( brocante vide-greniers – repas « fête des amis ») et peut-être un concours de pétanque pour 2017.

L'association a pour but d'animer la commune, via différentes manifestations tout au long de l'année, afin de mettre en œuvre son objectif principal :

Apporter une aide financière à la vie du village et à son environnement.

L'association « les Amis de St Didier » à l'unanimité, a décidé en 2016 d'acheter de nouvelles guirlandes qui permettront de décorer Le Bourg et Les Dépôts lors des fêtes de fin d'année, ainsi que de nouvelles jardinières pour fleurir les abords.

Le nouveau président David Dupont, et les membres sont heureux de pouvoir compter sur la gentillesse et la participation des habitants de notre commune lors de nos différentes manifestations, car sans leur soutien, l'association ne pourrait perdurer.

Un grand merci à vous tous.

Au calendrier des fêtes, il est prévu pour l'année 2017 :

Brocante Vide-grenier, le dimanche 9 avril 2017  
Fête des amis de St Didier, le samedi 20 mai 2017  
Concours de pétanque, le samedi 29 juillet 2017 (à confirmer).



# Le Club du Muguet

## Composition du bureau :

Mmes Carette Raymonde, Chabert Denise, Thion Christiane, Laval Suzanne, Philibert Marie Louise, M. Peloux Georges, Mmes Peloux Mauricette, Pollet Marie Claude, Goyard Michelle, Genty Claudette. Le club compte 66 adhérents.

Lors de l'assemblée générale du 16 janvier 2016: un apéritif a été servi en l'honneur des 5 conscrits (photo) suivi d'un repas gratuit aux adhérents avec 48 convives.



Janvier : galette des rois, 26 personnes (photo)

Février : concours de belote, 200 personnes

Mars : rencontre : gaufres 32 personnes (photo)

Avril : marche interclubs, 69 personnes

Juillet : sortie en car au Lac de Paladru, 53 participants (photo)



Octobre : sortie repas au Saint-Didiaton: 56 personnes

Novembre : repas interclubs : pas de manifestation (salle des fêtes en travaux)

Décembre : goûter de Noël

Tous les 3<sup>ème</sup> mercredis du mois rencontre à la salle avec jeux, boissons et gâteaux

Venez nous rejoindre lors de l'assemblée générale du 14 janvier 2017, le club sera très heureux de vous accueillir.

Plusieurs membres du bureau laissent leur place.

Si vous voulez que le club continu... prenez la place... nous vous aiderons.

# La société de chasse

La société est composée de 49 chasseurs pour cette saison nous n'avons pris qu'une carte actionnaire et en avons refusé une sizaine.

Le nombre de sangliers prélevés est semblable à la saison dernière avec 29 prises et 34 pour les chevreuils.



Cette saison, pour limiter au maximum les dégâts et en accord avec les agriculteurs, nous avons clôturé les parcelles de maïs au semis.

Toujours une belle affluence pour le banquet et le méchoui.  
(Plus de 130 personnes pour le banquet et une centaine pour le méchoui).



Lors de l'assemblée générale du mois d'Août de cette saison, le président M. Bernard GENTY s'est vu remettre la médaille de « bronze » pour ses vingt ans de présidence par M. Jean Michel DORIER administrateur de la Fédération des chasseurs du Rhône.

Merci Bernard pour tout le travail que tu fournis tout au long de l'année.

Amitié en St Hubert



## Invitation

En 2017, l'AGIVR (Association Gestionnaire des Institutions de Villefranche et de sa Région) fête ses 60 ans d'existence. A cette occasion des évènements (théâtre, films, rencontres, danse, fresques, contes, photos) vont être proposés par les différentes structures disséminées sur le territoire. L'Accueil de Jour installé à St Didier sur Beaujeu, qui dépend de cette association, a voulu initier une fête en lien avec des personnes du village.

Nous avons sollicité les maitresses d'école et les personnes du club du Muguet et fait appel à deux artistes : Martine Mérier (metteur en scène et comédienne) et Jason Enoch (violoniste). Le thème de cet évènement est « Je me souviens ». Déjà nous nous rencontrons, nous partageons des souvenirs, nous recueillons des histoires. Comment vivait-on pendant la guerre, dans les années 1950-1960 à Saint-Didier sur Beaujeu et dans les environs ? Comment allait-on à l'école ? Quelles étaient les activités économiques ? Que faisait-on pendant les veillées ? Un petit spectacle, sous forme de veillée, justement, permettra de transmettre toutes ces richesses et ces saveurs du passé aux enfants des écoles. Nos deux artistes travailleront ensuite avec les enfants afin de leur permettre de réagir à propos d'un quotidien qu'ils n'ont pas connu et proposeront les leurs. Les différents participants restitueront ces souvenirs en utilisant des supports artistiques.

L'aboutissement de ce travail aura lieu le 1er avril 2017 en matinée (ça n'est pas une blague !). Vous pourrez alors participer à une fête conviviale à Saint-Didier sur Beaujeu. En différents lieux du bourg seront proposées de nombreuses expositions évoquant le village autrefois (film, photos, peintures, objets, voitures anciennes). En musique vous entendrez des histoires savoureuses et des chants... un spectacle de qualité !

Si vous avez des photos, objets anciens ou témoignages que vous désirez partager à cette occasion, n'hésitez pas à nous joindre sans plus attendre : Accueil de Jour de Saint-Didier sur Beaujeu, 47 route du bourg.



L'Association ZUMB'A LIVE propose, pour une nouvelle année, une heure de ZUMBA le mardi de 20h à 21h à la salle des fêtes de St Didier sur Beaujeu. L'instructeur ZIN Johan Tisccher assure les cours de Zumba en mélangeant les styles de musique, permettant à ses adhérents de danser des chorégraphies bien rythmées ! Les inscriptions et un cours d'essai sont toujours possibles : nous souhaitons vous faire partager cette envie de danser ensemble, ce besoin de décompresser et suer un peu, même beaucoup ( ! ) en musique, dans un esprit de simplicité et de joie de vivre !

## ZUMBA



Le bureau: Présidente Christelle Lambert, Secrétaire  
Renée Vandewalle, Trésorière Anne Lavaud.

# Au fil d'Alexis

## gym & bien-être



Cours à la Salle des fêtes de

**SAINT-DIDIER-SUR-BEAUJEU**

Les mardis de 18h45 à 19h45

Cours animés par Rachel, intervenante diplômée en activités physiques adaptées.

Ouvert à tous

Inscription possible toute l'année

renseignements au 07 89 86 71 83



Au profit de l'éducation spécialisée à domicile d'un enfant autiste décalarisé.



Des cours de gym sont proposés tous les mardis à la salle du restaurant scolaire au profit de l'association Au Fil d'Alexis.

A ce jour, 7 inscrits, petit nombre dû à un démarrage tardif fin octobre... nous sommes confiants de voir arriver de nouveaux adhérents !

**Venez faire un essai !**

(Les cours seront reconduits en septembre)

Après une 2<sup>ème</sup> année réussie, avec une éducation spécialisée pour Alexis, une équipe de professionnels motivés et de beaux progrès, l'association poursuit ses actions... c'est maintenant que l'avenir se prépare !

En 2016, 3 manifestations ont permis le financement d'une formation de 4 jours pour les intervenants d'Alexis sur les difficultés sensorielles de la personne avec autisme.

En 2017, il sera financé une formation sur un nouvel outil de communication pour développer le langage et la conversation.

Les 6 professionnels intervenant auprès d'Alexis apprennent encore sur les différentes particularités ou méthodes nécessaires à la prise en charge d'une personne avec autisme. L'association se réjouit de voir ces formations mises au profit d'autres patients qu'Alexis.



« La Rando d'Alexis » : le 5 mars prochain, 3<sup>ème</sup> Rando quads au départ du village, 120 kms de balade. Au Fil d'Alexis remercie la commune de Saint Didier pour son soutien et les 22 autres concernées par cette manifestation.



Nouvelle rentrée musicale pour les élèves de l'école de musique. Depuis cette année, un nouveau parcours est proposé aux élèves avec d'avantages de pratiques collectives.

Les 135 élèves peuvent apprendre et pratiquer la musique dans différents cours et ateliers. Le groupe « éveil + » a été créé pour faire une passerelle entre l'éveil musical (5 ans) et l'apprentissage de l'instrument (7 ans). Ce niveau intermédiaire est né du retour des professeurs et des parents sur les expériences passées.

Les élèves ont le choix de leur instruments : les vents (hautbois, clarinette, flûte, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba), les cordes (violon, alto, violoncelle, contrebasse, pianos) et les percussions (batterie, xylophone).

Par ailleurs, la formation musicale et les ateliers complètent l'apprentissage. Un atelier corde a vu le jour, ainsi qu'un atelier « petit groupe », plus tourné vers les percussions et les musiques actuelles. <sup>2</sup>

La classe d'orchestre regroupe toutes les familles d'instruments, et depuis cette année, tous les âges ! Certains parents souhaitent apprendre la musique avec leur enfants, ils sont aussi les bienvenus à l'école ! D'ailleurs, la chorale adulte « Croc'notes » accueille tous les amateurs de chant les mercredis de 19h30 à 21h30 à l'école de musique de Beaujeu. Des partenariats existent aussi avec la fanfare de Beaujeu et l'harmonie de Quincié, associations qui animent le territoire et qui ont besoin de formation pour leurs musiciens.

Le SYBEMOL, syndicat intercommunal se compose de huit communes (Beaujeu, Quincié, Lantignié, Régnié-Durette, St Didier sur Beaujeu, Avenas, Vernay, Les Ardillats). Depuis cette année, un partenariat est mis en place avec l'école de musique Popy de Belleville sur Saône. En effet, les pratiques collectives sont complémentaires et sont ouvertes aux élèves des deux écoles.

D'autre part, un tarif intermédiaire est créé pour les élèves habitants la nouvelle communauté de communes mais ne faisant pas partie des communes du SYBEMOL. La CCSB participe au financement de l'école, pour ces élèves uniquement.



Le SYBEMOL compte 11 professeurs et propose un lien étroit avec les écoles primaires, notamment par les intervenants en milieu scolaire qui interviennent cette année à Beaujeu et Quincié. Les concerts et auditions des élèves rythment la saison musicale du SYBEMOL. La mission de l'école est aussi d'apporter la musique au plus près de la population dans les différents villages, afin de permettre aux musiciens de partager des moments privilégiés avec le public !

Les rendez-vous pour 2016-2017 (tous les détails de ces manifestations sont sur le site internet

<http://ecolemusiquesybemol.free.fr>):

- Samedi 19 novembre, 18h Eglise de Beaujeu, concert des amis de l'orgue avec Croc'notes (chorale adulte du Sybemol)
- Samedi 10 décembre 17h30, heure musicale des élèves, Théâtre de Beaujeu
- Vendredi 16 décembre à 20h30, Un Chapeau de paille d'Italie Adapté d'Eugène Labiche, Théâtre de Beaujeu avec le Graal et les BTC
- Samedi 8 avril 17h30, heure musicale des élèves, salle des fêtes des Ardillats
- Samedi 10 juin, journée de fin d'année de l'école de musique (portes ouvertes le matin à l'école de musique de Beaujeu, spectacle de fin d'année l'après-midi lieu à déterminer)
- Vendredi 9 juin à 19h, concert avec les amis de l'orgue à l'église de Beaujeu
- Vendredi 16 juin, fête de la musique à Quincié
- Samedi 17 juin, projet au musée Gallo-romain avec l'école Popy
- Samedi 24 juin, concert cuivres
- Samedi 1er juillet concert de la classe de guitare

Infos/contacts : <http://ecolemusiquesybemol.free.fr>

Nadine Baudet, Présidente (adjointe au Maire de Quincié en Beaujolais)

Thibaut Perron, Directeur : [direction.sybemol@gmail.com](mailto:direction.sybemol@gmail.com)

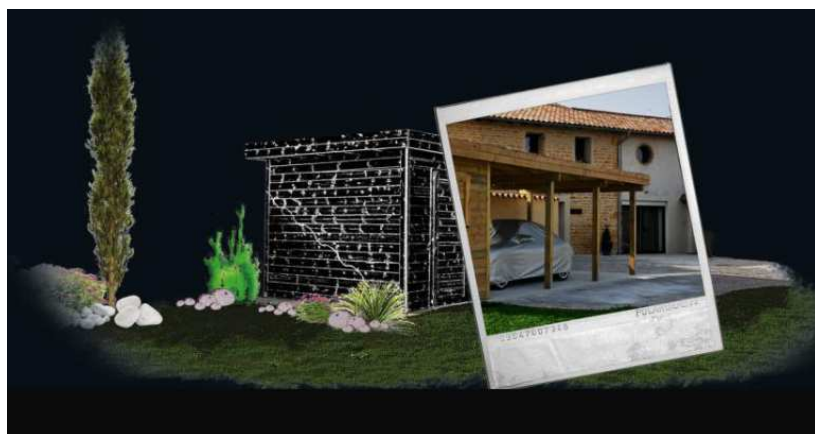
Myriam Canard, Secrétaire : [secretariat.sybemol@gmail.com](mailto:secretariat.sybemol@gmail.com)

# Infos utiles

Le site internet de la commune est bientôt terminé  
Vous allez pouvoir surfer sur : [www.saintdidiersurbeaujeu.fr](http://www.saintdidiersurbeaujeu.fr)



Nouvellement installé à St Didier  
un bureau d'études spécialisé  
en conception paysagère



ENTREES DE MAISONS  
ABORDS D'UNE PISCINE  
JARDINS COMPLETS  
MURS DE SOUTÈNEMENT  
AMENAGEMENT D'UNE CUISINE  
PATIO A AMBIANCE JAPONAISE  
COUR D'UNE MAISON DE RETRAITE  
ABRIS BOIS  
TERRASSES

Cindy Fillon : 06 19 77 71 16

## Réduisons vite nos déchets ça déborde

(source: çasuffitlegachis.fr/Ademe)

Depuis 40 ans, notre production de déchets a doublé. Aujourd'hui, chacun d'entre nous, produit en moyenne 590 kg de déchets par an, à savoir plus d'1.5 kg par jour (poubelles, conteneurs de tri et déchèterie).

Selon notre façon de consommer, nous pouvons avoir un impact direct sur cette évolution.

Saviez-vous également qu'en France, on estime que près de 10 millions de tonnes de nourriture consommable sont jetées chaque année.

C'est donc à nous d'inverser la tendance et à consommer plus responsable car, n'oublions pas, que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.





## Association Intercommunale d'Aide et de Soins à Domicile : Le sens du service et de la proximité

Accompagner à domicile, au quotidien, 7 jours sur 7, les personnes rendues dépendantes par l'âge, la maladie ou le handicap : telle est la mission poursuivie par l'Association qui semble n'avoir jamais été autant en phase avec l'actualité.

L'allongement de la durée de la vie et l'accroissement des situations de dépendance conduisent à la multiplication des souhaits de prises en charge à domicile, qui plus est la loi Santé contribue à cet accroissement puisqu'elle a augmenté les plans d'aide des personnes les plus dépendantes.

Sur notre secteur intercommunal, l'activité s'est également considérablement développée en termes géographiques, puisque le périmètre couvert par les **équipes d'aide et de soins** de l'AIASAD s'étend sur quarante six-communes au total. Créée en 1975 pour répondre à une demande modeste, l'A.I.A.S.A.D. accompagne aujourd'hui 600 usagers.

Soucieuse d'apporter une réponse pertinente aux préoccupations de ses usagers, l'association a intégré au fil des années de nouvelles activités. L'Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (**ESAD**) demeure à cet égard particulièrement novatrice : elle autorise une prise en charge adaptée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou ayant des troubles de la mémoire.

Dans toutes les situations moins spécifiques dans lesquelles les personnes âgées dépendantes, handicapées ou malades ont néanmoins besoin d'être soutenues au quotidien, le service **d'aide et d'accompagnement à domicile**, le service de **soins infirmiers à domicile**, complétés par le **portage de repas**, articulent une offre globale et coordonnée. Certifiée par **AFNOR** depuis 2009, l'AIASAD garantit des prestations individualisées dans le respect des normes de la marque N.F. « services aux personnes à domicile » et le contrôle régulier par un organisme indépendant. L'aide et les soins à domicile sont devenus des métiers à part entière : des métiers qui recrutent puisque l'association, qui emploie aujourd'hui une centaine de salariés, **est en recherche permanente de personnel.**

Dans une optique d'amélioration des services rendus, l'AIASAD s'inscrit également dans une dynamique continue de professionnalisation, avec une vision des ressources humaines qui ne se limite pas à l'embauche mais s'accompagne d'opportunités de formation.

Les services proposés par l'A.I.A.S.A.D. sont soit pris en charge par l'Assurance Maladie pour le soin par exemple, soit font l'objet d'une facturation NETTE, selon un devis établi au préalable et SANS SURCÔÛT de déplacement ou d'interventions les dimanches et jours fériés.

Voici les données chiffrées qui correspondent à votre commune :

Du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2016		Ensemble de l'activité	dont ST DIDIER
Service de soins :	Patients pris en charge:	120	3
Service ESAD :	Personnes prises en Charge :	61	1
Aide à domicile :	Heures réalisées :	44 850	777
	Personnes aidées :	319	10
Portage de repas :	Repas livrés	9 057	198
	Personnes ou familles Servies	75	3
Nombre de salariées		89	1



Services aux personnes à domicile (NF 311)  
délivrée par AFAQ AFNOR Certification – [www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)  
AIASAD BEAUJEU – Espace Sainte Angèle 69430 BEAUJEU

## HORAIRES D'ACCUEIL DANS LES LOCAUX ET PERMANENCE TELEPHONIQUE :

Du lundi au vendredi : **de 8h30 à 12h00 & de 14h00 à 17h30**

 : **04 74 69 27 72**

En dehors de ces horaires, le week-end et les jours fériés, un répondeur est à votre disposition

**Aide:** [aiasad.beaujeu@wanadoo.fr](mailto:aiasad.beaujeu@wanadoo.fr) **Soins:** [aiasad.beaujeu.ssiad@wanadoo.fr](mailto:aiasad.beaujeu.ssiad@wanadoo.fr)

**Vous pouvez également vous rendre sur notre site:**  
<http://www.aideetsoinsbeaujeu.fr/>

## HABITAT : comment améliorer son logement et réduire sa facture d'énergie en rénovant son habitat ?

Il est parfois difficile de savoir quels travaux entreprendre pour vraiment améliorer le confort de son logement : changer la chaudière ? Isoler le toit, les combles, les murs extérieurs ? Ou bien si vous êtes âgés mais que votre logement ne réponde plus à votre situation, quels seraient les travaux à projeter pour rester chez soi et faciliter le quotidien ?

Concrètement, la CCSB peut vous aider à :

**Mieux isoler votre logement pour plus de confort hiver comme été !**

**Mieux adapter votre habitat pour rester le plus longtemps possible chez soi ou alors pour faire face au handicap,**

**Avoir un logement sain (par exemple : lutter contre les problèmes majeurs d'humidité, avoir des toilettes, une salle de bain, un chauffage central...).**



## Des conseillers Habitat sont là pour vous aider et c'est gratuit !

Pour répondre à toutes vos questions et vous aider à passer le cap des travaux, la CCSB a mis en place une équipe de conseillers habitat, SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) :

**1ers conseils lors de permanences ou par téléphone**

**Aide sur les travaux à entreprendre**

**Aide sur la rédaction des devis**

**Possibilité de faire des visites du logement pour les dossiers de financement**

**ANAH : évaluation énergétique, grille d'indécence, visite-autonomie**

**Constitution des principaux dossiers de demandes de subvention : ANAH, CCSB, caisses de retraite...**



**Cette animation est entièrement gratuite et prise en charge par la Communauté de communes : il ne vous reste plus qu'à franchir le pas et venir rencontrer l'équipe de SOLIHA !**

## Des permanences d'informations sur notre territoire

Des **permanences gratuites** et **sans rendez-vous** sont organisées par SOLIHA :

**A Belleville** : le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 10 h à 12h, en Mairie

**A Beaujeu** : le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 10 h à 12h, dans la salle de permanences de l'Espace Sainte Angèle (salle située en RDC, à côté des escaliers),

**A Monsols** : permanence à venir pour 2017

**Le calendrier complet des permanences Habitat est disponible en Mairie.**

## Des aides financières pour vous aider à réaliser vos travaux

Des subventions de la Communauté de communes peuvent vous aider à financer vos travaux :  
prime énergie de 500 € pour les occupants (1 000 € pour les projets locatifs),  
aide à l'adaptation des logements pouvant aller jusqu'à 2 000 €,  
aide pour la lutte contre le mal logement pouvant aller jusqu'à 2 000 €.  
Ces aides viennent en complément des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).  
D'autres organismes comme les Caisses de Retraite peuvent aussi intervenir

## En projet : la création d'un service de la rénovation énergétique

La CCSB réfléchit pour 2017 à la création d'une **Plateforme Locale de la Rénovation énergétique** pour aller plus loin dans l'accompagnement du particulier qui souhaite engager des travaux de rénovation énergétique.

Un service de la rénovation énergétique serait conçu pour :

**Améliorer le confort thermique des maisons et réduire les factures énergétiques de nos concitoyens,**

**Faciliter le particulier dans ses démarches administratives :** demandes de financements publics et auprès des banques, aide aux choix des travaux à entreprendre pour réaliser des économies,

**Sensibiliser les artisans à la rénovation énergétique et les impliquer dans ce service public :** la CCSB souhaiterait à terme proposer des formations spécifiques, notamment sur l'importance du traitement de l'étanchéité à l'air qui peut entraîner une dégradation du logement.

## Qui contacter pour obtenir des informations ?



Communauté de communes Saône-Beaujolais : service Habitat  
Téléphone : **04 74 66 35 98**



Contact du conseiller Habitat : SOLIHA  
Mesdames Magnan et Richard **04 37 28 70 47**  
Permanences téléphoniques les lundis et jeudis matins **04 74 65 61 15**



Point info -> énergie HESPUL  
**Pour toutes les questions que vous vous posez sur les énergies et les matériaux :**  
**04 37 47 80 90**



## Un nouveau service d'ERDF : « Prévenance Travaux »

Votre commune et le distributeur d'électricité ERDF viennent de signer une convention de partenariat pour la mise à disposition d'un nouveau service pour les particuliers : **« Prévenance Travaux »**.

Lorsqu'ERDF travaille sur les réseaux d'électricité pour améliorer la qualité de fourniture de ses clients, il doit parfois programmer des coupures de courant. Aujourd'hui, ERDF s'engage à prévenir personnellement tous les particuliers concernés par la coupure qui se seront inscrits au service d'information « Prévenance Travaux ».

Le service est gratuit et simple d'utilisation. En quelques clics, munis de votre facture (vos références client sont nécessaires pour vous connecter), vous vous inscrivez sur le site :

[www.erdf-prevenance.fr](http://www.erdf-prevenance.fr)

Lorsqu'une coupure pour travaux sera prévue sur votre secteur, vous recevrez un e-mail personnalisé quelques jours avant la date programmée. Cet e-mail vous préviendra de la date et de la durée de la coupure, de la nature des travaux et de leur localisation.

Une option d'envoi de l'information par SMS est en cours de développement.

<b>En résumé :</b>	
<b>1.</b> Connectez-vous sur le site Internet <a href="http://www.erdf-prevenance.fr">www.erdf-prevenance.fr</a> (en prenant soin de vous munir de votre facture d'électricité).	<b>4.</b> Désormais, en cas de coupure programmée sur votre secteur d'habitation, vous recevez un e-mail à l'adresse indiquée lors de l'inscription.
<b>2.</b> Inscrivez vos coordonnées : nom, prénom, numéro de Point de Livraison (PDL : situé sur la facture. Parfois au dos de la facture, selon les fournisseurs d'électricité).	<b>5.</b> Si la coupure n'est pas liée à des travaux mais à un dépannage, elle ne relève pas de ce service « prévenance ». Dans ce cas, contactez votre service « dépannage » au 09 726 750 01.
<b>3.</b> Complétez vos coordonnées : adresse mail, téléphone portable. Voilà ! Vous êtes inscrits !	<a href="http://www.erdf-prevenance.fr">www.erdf-prevenance.fr</a>

# Objectif zéro pesticide

En 2017 : tous les espaces verts et voiries seront désherbés manuellement ou mécaniquement. L'utilisation de techniques alternatives au chimique demande plus de temps à mettre en œuvre et des passages plus fréquents, ce qui n'est pas toujours possible pour les employés communaux. C'est pourquoi, il se peut que quelques herbes colonisent trottoirs, places, stade et cimetière.

La présence de végétation spontanée au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts va parfois de pair avec ces changements de pratique. Elle témoigne d'une meilleure prise en compte de la santé publique et de la qualité des eaux qui vous entourent. Apprenons à accepter plus de nature au bord des rues, des trottoirs et dans les espaces verts

« Ma commune donne l'exemple !

Et s'engage dans la mise en place d'un plan de désherbage favorisant la réduction voir la suppression sur certains secteurs de pesticides. »

« Depuis 2013, la commune de St Didier a mise en place un plan de désherbage. Cette action a pour objectif de réduire l'utilisation des pesticides dans les espaces verts et la voirie afin d'améliorer la qualité de l'eau de nos rivières.

La commune a développé de nouvelles pratiques de désherbage en redéfinissant pour chaque secteur de la commune de nouveaux objectifs d'entretien. »



« Le saviez-vous ?

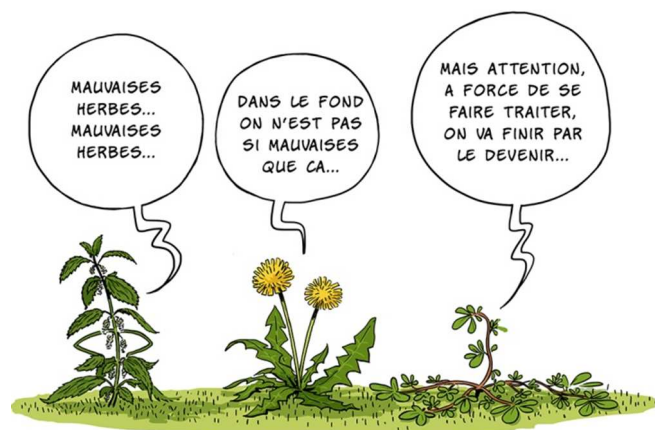
3 ml de désherbant (soit l'équivalent d'un bouchon de stylo) peuvent polluer un ruisseau d'1 m de large sur 10 km de long. »

Source : CREPEPP



# Objectif zéro pesticide

« Ici, afin de préserver notre environnement, les trottoirs et espaces verts sont dorénavant exempts de tout pesticide. De ci, de là, quelques herbes folles feront donc leur apparition. Profitons-en pour (ré)apprendre à vivre avec ! »



« Moins de pesticide = plus de vie, moins de pollution et une meilleure santé »

En France, des pesticides sont retrouvés dans 91 % des cours d'eau et 55 % des eaux souterraines. (Rapport Ifen, 2007) »

« Le saviez-vous ?

Depuis le 1er janvier 2007, il est interdit d'appliquer des pesticides à moins de 5 m d'un cours d'eau (figurant en traits bleus pleins ou pointillés sur les cartes IGN au 1/25 000e). »

## Avis aux jardiniers amateurs : Oui, je peux agir !

- Je tolère les herbes spontanées, elles ne sont ni « sales », « ni mauvaises », bien au contraire...
- Pour éviter la pousse des "indésirables", je paille !
- Je jardine sans pesticides.
- J'encourage les services techniques de ma commune à ne plus utiliser de pesticides car ils sont dangereux pour la santé et l'environnement.
- J'entretiens moi-même mon trottoir.
- Je soutiens ma commune quand elle s'engage à gérer les espaces verts sans pesticides. »



# Le frelon asiatique

## LE FRELON ASIATIQUE, *VESPA VELUTINA*

Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays. Ce phénomène est source de difficultés, en particulier au niveau de l'apiculture.



En effet, il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruchers sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie de frelon est en plein développement. Il a ainsi une action :

- directe sur les colonies : du fait de la prédation et du stress qu'il occasionne en étant présent devant la ruche),
- et indirecte : du fait de la diminution de la fréquence des sorties voire de l'arrêt de butinage qui engendrent un affaiblissement des colonies pouvant aller jusqu'à de la mortalité. Les conséquences économiques sur l'apiculture sont donc importantes.

La prédation exercée par le Frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes, ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèces dites sensibles et porte atteinte à la biodiversité de son environnement.

Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids ont été découverts (49 en Ardèche, 24 dans la Drôme, 2 en Isère et 1 dans la Loire). Des individus ont également été observés dans l'Ain et le Rhône, sans que les nids aient été retrouvés. Le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente.

La lutte contre le frelon asiatique étant d'autant plus efficace qu'elle est précoce dans sa phase d'installation, un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS<sup>i</sup> et FREDON<sup>ii</sup>) a donc été mis en place et décliné au niveau départemental. Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référents est réparti sur le territoire. Leur rôle est :

- De confirmer la présence du frelon asiatique suite aux signalements de cas,

- De rechercher les nids en organisant des prospections locales à l'aide de bénévoles,
- D'informer les animateurs départementaux, le maire et les apiculteurs,
- D'accompagner le maire ou le propriétaire du terrain pour la destruction, vérifiant par la même occasion sa conformité.

A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations. A ce titre, il est important de souligner que la majorité des nids est sans danger pour l'homme, sauf cas particuliers de nids construits trop bas ou occasionnant une gêne notable et nécessitant une sécurisation du site et une destruction immédiates.

En 2016, une campagne de communication est mise en place, et pour la deuxième année consécutive, afin de sensibiliser le grand public sur la menace que représente l'installation du frelon asiatique dans notre région. Elle comprend :

- Une affiche, envoyée à toutes les mairies rhônalpines et indiquant les coordonnées des intervenants à contacter afin de signaler un cas de frelon asiatique<sup>iii</sup>. En cas de doute, il est possible de prendre une photo du nid ou de l'individu suspecté et de l'envoyer par mail, via les coordonnées affichées.
- Des fiches techniques, disponibles sur le site de la FREDON ([www.fredonra.com](http://www.fredonra.com)) et offrant des informations complémentaires sur cet insecte.

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels et soyez attentifs !

Dr Prémila CONSTANTIN  
Vétérinaire pour la section apicole  
GDS Rhône-Alpes

<sup>i</sup> FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

<sup>ii</sup> FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

<sup>iii</sup> Ce réseau de surveillance est dédié exclusivement au frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la gestion de nids de guêpes ou de frelons communs, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

# Informations administratives

## Informations administratives

Pour vos démarches administratives, consulter le site Internet : <http://www.service-public.fr/> ou par téléphone au 3939.

Votre mairie : ☎ : 04.74.04.85.33

☎ : 04.74.04.84.33

✉ : [mairie@saint-didier-sur-beaujeu.org](mailto:mairie@saint-didier-sur-beaujeu.org)

Horaires d'ouverture du secrétariat : mardi et vendredi, 9h-12h/14h-18h

Permanence du Maire : mardi et vendredi, 17h-18h

Vos démarches	Où s'adresser ?	Pièces à fournir
<p>Copie intégrale ou extrait d'acte de naissance, mariage ou décès</p> <p><b>Vous êtes né à l'étranger</b> ⇒</p>	<p>⇒ Mairie du lieu où a été établi l'acte</p> <p>⇒ Service central de l'état civil de Nantes (ministère des affaires étrangères) 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 9</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• se présenter avec la carte d'identité ou le livret de famille</li> <li>• par correspondance : copie du livret de famille ou de la carte d'identité + enveloppe timbrée pour la réponse</li> <li>• sur le site Internet de votre mairie de naissance (si commune de grande taille)</li> <li>• demande d'acte à faire par courrier</li> </ul>
<p><b>Carte Nationale d'identité</b> (délai 2 à 3 mois)</p> <p><i>La durée de validité des CNI est de 15 ans (sauf pour les mineurs)</i></p> <p>⇒ si la CNI était encore valable au 1<sup>er</sup> janvier 2014, sa durée de validité est prolongée de 5 ans</p> <p>⇒ en cas de voyage dans un pays européen, vérifier si le pays accepte votre CNI en l'état</p>	<p>⇒ Mairie de votre domicile jusqu'au 20/03/2017</p> <p>⇒ <b>A compter du 21/03/2017</b> dans une mairie équipée « d'un dispositif de recueil » (digitalisation et numérisation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 photos d'identité normalisées récentes</li> <li>• l'ancienne carte d'identité, même périmée</li> <li>• 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité ou de téléphone ou d'eau, avis d'imposition, quittance de loyer...)</li> <li>• nom, prénoms, dates et lieux de naissance des parents du demandeur</li> <li>• le cas échéant : déclaration de perte ou de vol + 25 € en timbres fiscaux</li> <li>• en cas de 1<sup>er</sup> demande, de perte/vol ou si la carte est périmée depuis 2 ans : copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois (délivré par la Mairie du lieu de naissance)</li> <li>• en cas de divorce : copie du jugement</li> </ul>

# Informations administratives

Vos démarches	Où s'adresser ?	Pièces à fournir
<p><b>Passport biométrique</b> (délai 35 jours environ)</p>	<p>⇒ Mairies équipées « d'un dispositif de recueil ». Prendre RDV par exemple en Mairie de Beaujeu : 04.74.04.87.75</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mêmes pièces que pour la CNI</li> <li>• timbres fiscaux : adultes : 86 €, valable 10 ans mineurs de moins de 14 ans : 17 €    valable 5 ans mineurs de 15-17 ans : 42 €    valable 5 ans</li> <li>• le passeport à renouveler (le cas échéant)</li> </ul>
<p><b>Autorisation de sortie de territoire</b> (pour mineur se rendant à l'étranger sauf s'il est titulaire d'un passeport)</p>	<p><b>RETABLI à compter du 15/01/2017</b> ⇒ document à télécharger sur : <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/E1359">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/E1359</a> ou à demander en Mairie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• autorisation individuelle de sortie du territoire (AST) complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale</li> <li>• copie de la CNI valide de l'enfant et du signataire de l'autorisation AST</li> <li>③ se renseigner si passeport et visa exigés dans le pays de destination</li> </ul>
<p><b>Certificat d'immatriculation d'un véhicule</b></p>	<p>⇒ Garagistes agréés ⇒ Préfectures ou Sous-préfectures</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• demande d'immatriculation</li> <li>• certificat de cession</li> <li>• copie de la Carte Nationale d'Identité</li> <li>• justificatif de domicile de moins de 3 mois</li> <li>• ancienne carte grise revêtu de la mention « vendu le ... » datée et signée par le vendeur</li> <li>• PV du contrôle technique (le cas échéant)</li> <li>• certificat de non gage (le cas échéant)</li> <li>• règlement du montant de la taxe due</li> </ul>
<p><b>Recensement militaire</b> (jeunes dès leurs 16 ans)</p>	<p>⇒ Mairie de votre domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• livret de famille</li> <li>• Carte Nationale d'Identité du jeune à recenser</li> <li>• justificatif de domicile de moins de 3 mois</li> </ul>
<p><b>Inscription sur les listes électorales</b> (à faire avant le 31/12 pour être inscrit l'année suivante)</p>	<p>⇒ Mairie de votre domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CNI</li> <li>• justificatif de domicile de moins de 3 mois</li> <li>• demande d'inscription à remplir</li> </ul>
<p><b>Extrait du casier judiciaire</b></p>	<p>⇒ Casier Judiciaire National 44317 NANTES Cedex 3 ⇒ <a href="http://www.cin.justice.gouv.fr">www.cin.justice.gouv.fr</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• formulaire cerfa n°10071*08</li> <li>• copie de la CNI si né hors de France</li> </ul>

# Permanences

Mutualité sociale Agricole	<a href="http://www.msa01-69.fr">www.msa01-69.fr</a>	Chaque jeudi 13h30-16h30	<b>Point Visio-guichet à la Maison du Rhône Beaujeu</b>
CPAM	<a href="http://www.ameli.fr">www.ameli.fr</a>	Chaque mercredi 13h30-16h30	
Pôle emploi	<a href="http://www.pole-emploi.fr">www.pole-emploi.fr</a>	Chaque lundi 13h30-16h30	
Retraite CARSAT	3 <sup>ème</sup> mercredi du mois Tél 3960	14h-16h	<b>Mairie de Beaujeu</b>
FNATH Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés du Rhône	2 <sup>ème</sup> vendredi du mois	18h30-20h30	
Ordre des avocats du Barreau de Villefranche Consultations gratuites	2 <sup>ème</sup> mercredi du mois RDV au 0474650595	9h-12h	<b>Maison du Rhône Beaujeu</b>
Missions locales pour les 16/25 ans : re- cherche d'emploi, forma- tion et soutien social	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi du mois sur RDV au 0474061230	14h-17h	<b>Ex - Communauté de Communes de la Région de Beaujeu Espace Ste Angèle Beaujeu</b>
A.T.M.P. Association Tutélaire des Majeurs Protégés	Tous les mercredis	9h30-12h 14h-17h	
<b>C.A.U.E</b> point conseil d'architec- ture	2 <sup>ème</sup> mardi du mois sur RDV au 0472074455		



# Téléphones utiles



Pompiers	18
SAMU (urgences)	15
Maison Médicale de Garde – Belleville s/s	04.72.33.00.33
Gendarmerie - Beaujeu	04.74.04.84.31
Centre anti poison de Lyon	04.72.11.69.11
Mairie	04.74.04.85.33
Ecole publique	04.74.04.84.13
Communauté de Communes Saône Beaujolais	04.74.66.35.98
Maison du Rhône - Beaujeu	04.74.69.51.63
Suez - Anse	04.74.67.25.60
Suez – Urgences 24h/24	0810 844 844
GRDF - Urgences sécurité gaz	0800 473 333
ERDF - Dépannage électricité	09 72 67 50 69
Trésorerie - Beaujeu	04.74.04.80.84
Office du Tourisme - Beaujeu	04.74.69.22.88



## NAISSANCES



Romain DEVIDAL VÉRÉ né le 28 janvier  
Lucas DESCOMBES né le 7 juin  
Delya LAMRI née le 9 juin  
Amaury BERNIER NAVEL né le 16 décembre

## MARIAGES



Pinar DEMIR et Onur ORUC mariés le 14 mai  
Sibel DEMIR et Grégory GODET mariés le 9 juillet

## DECES



Marie-Christine MONTANGERON épouse THION décédée le 30 janvier  
Georgette BORRET veuve DUBORJAL décédée le 12 février  
Georges MONTANTEME décédé le 5 juin  
Isabelle FAYE épouse PRUVOST décédée le 11 juillet  
André LAVAL décédé le 11 décembre  
Manuel FERREIRA-PEREIRA décédé le 13 décembre  
Marcel DUPRÉ décédé le 15 décembre

# Calendrier des fêtes 2017

7 janvier	Loto des Rois - Sou des écoles
14 janvier	Assemblée Générale - Club du Muguet
10 et 12 février	Fête des Conscrits
15 février	Belote – Club du Muguet
26 février	Banquet – Société de chasse
5 mars	Rando quad – Au fil d’Alexis
9 avril	Vide grenier/Brocante – Les Amis de St Didier
19 avril	Marche - Club du Muguet
1 <sup>er</sup> mai	Marche du Muguet - Sou des écoles
20 mai	Fête de la Saint-Didier – Les Amis de St Didier
7 juillet	Méchoüi - Société de chasse
en octobre	Vente de fleurs de Toussaint - Sou des écoles
25 novembre	Repas interclubs - Club du Muguet
mi-décembre	Arbre de Noël – Sou des écoles



## Saucisson beaujolais

### Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 1 saucisson à cuire de 800 g
- 500 g de champignon de Paris frais
- 1 bouteille de Beaujolais
- 2 [oignons](#)
- 1 petit sachet d'oignons grelots
- 12 [pommes de terre](#) (selon grosseur)
- [sel](#), [poivre](#)
- [beurre](#)
- 1/2 verre d'eau



### Préparation de la recette :

Émincer 2 oignons.

Les faire revenir sans les laisser colorer. Ajouter une bouteille de Beaujolais, sel, poivre. Laisser évaporer pendant 10 mn.

Piquer le saucisson, le mettre dans le vin, couvrir à moitié et laisser cuire 10 mn, puis retourner le saucisson et le laisser cuire 10 à 15 mn.

Retirer le saucisson et laisser évaporer la sauce au vin afin qu'elle réduise un peu.

Pendant ce temps émincer 500 g de [champignons de Paris](#) et les faire revenir.

Eplucher un sachet d'oignons grelots, les mettre dans une casserole avec un peu de beurre, 1/2 verre d'eau et une cuillère à soupe de [sucre](#). Faire cuire avec un couvercle jusqu'à ce que les petits oignons caramélisent un peu.

Ajouter dans la sauce au vin, le saucisson, les champignons et les petits oignons.

Servir avec des [pommes](#) de terre cuites à la vapeur.

**Temps de cuisson : 60 minutes**



Conscrits de St Didier sur Beaujeu le 14 février 2016